

AJM

REPUBLIQUE DU BENIN

COUR SUPREME PORTO-NOVO

SECTION ELECTORALE

GREFFE



AUDIENCE PUBLIQUE ELECTORALE DU VENDREDI 20 FEVRIER 2026 A 09 HEURES

RAPPORT

SECTION II

SALLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE ADMINISTRATIVE (ABRAHAM ZINZINDOHOUE)

N°D'ORDRE	N° DU DOSSIER	NOM ET PRENOMS DES PARTIES	OBJET	RAPPORTEUR	DECISIONS
01	2026 156/SE2/EC/26	YACOUBOU GAOUSSOULAYE C/ CENA ET BR	RECOURS EN REFORMATION DES RESULTATS DANS L'ARRONDISSEMENT DE PENESSOULOU COMMUNE DE BASSILA	PCJ	Arrêt n°99/ EC du 20/02/2026 REJET
02	2026- 175/SE2/EC/26	MOUSSA MOUHANMED NOUROU- DINE C/ CENA ET BR	RECOURS CONTRE L'ANNULATION ILLEGALE DES SUFFRAGES EXPRIMES AU PROFIT DE L'UNION PROGRESSISTE LE RENOUVEAU (UP-R) DANS L'ARRONDISSEMENT DE SORI, COMMUNE DE GOGONOU	PCJ	Arrêt n°100/ EC du 20/02/2026 REJET
03	2026- 176/SE2/EC/26	SABI SAKA C/ CENA	RECOURS EN VUE DE L'ANNULATION DE VOTES IRREGULIERS ET MASSIFS PAR DEROGATION DES MILITANTS DU PARTI BLOC REPUBLICAIN (BR) DANS L'ARRONDISSEMENT DE TOBRE, COMMUNE DE WASSA- PEHUNCO	PCJ	Arrêt n°101/ EC du 20/02/2026 REJET



04	2026- 67/SE2/EC/26	CYRIAQUE AZANTCHEKPO BOKOE C/ CENA	RECOURS EN CONTESTATION DES RESULTATS DANS L'ARRONDISSEMENT DE GNIZOUNME, COMMUNE DE LALO	PCJ	Arrêt n°102/ EC du 20/02/2026 Annulation et Réformation des résultats des élections communales dans l'arrondissement de Gnizounmè, commune de Lalo. Nombre de suffrages : - UP-R : 1425 voix soit deux (02) sièges ; - BR : 1418 voix soit zéro (00) siège ; - FCBE : 22 voix soit zéro (00) siège. Annulation des élections de HOUNGBEDJI APPE JEAN et de HOUEDOUH PAULIN dans l'arrondissement de Gnizounmè ; Déclarés élus : Titulaires : 1- BOKOE AZANTCHEK PO Cyriaque 2- GOVE Gérard Stéphane Suppléants :
----	-----------------------	--	--	-----	--



					1- KOUZAN Codjo Ghislain 2- DAYOU Gbede Barthélémy
nn	2026- 136/SE2/EC/26 ET 2026- 185/SE2/EC/26	OUNTENI ALI C/ CENA ET UP-R	RECOURS CONTRE L'ELECTION DE ARZOUNRA KPANA CANDIDAT UPR DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOMPA AU SCRUTIN DU 11 JANVIER 2026 DEMANDE DE REFORMATION DES RESULTATS PROCLAMES PAR LA CENA LE 27 JANVIER 2026	CONSEILLER BERTIN MILLEFORT QUENUM	Arrêt n°103/ EC du 20/02/2026 Jonction des procédures 2026- 136/SE2/EC et 2026- 185/SE2/EC/26 REJET

Fait à Porto-Novo, le 20 février 2026

Le Greffier de l'audience,



Jacques Marie AGOÏ